

6 novembre 2017

Robert Piquet, vice-Président de la Fédération des DDEN, est responsable du Concours des Ecoles Fleuries. Il nous le présente.



Concours des écoles fleuries 2016-2017

Comment est né le [Concours des Ecoles Fleuries](#) ?

La fédération des DDEN, Délégués Départementaux de l'Education Nationale, a pris en charge son organisation après de nombreuses concertations avec des organisations laïques, amies, attachées au rayonnement de l'Ecole Publique, et c'est en 1967, à l'occasion des Floralies d'Orléans, que les Délégués Cantonaux du Loiret créent un concours ouvert aux écoles d'enseignement public intitulé : « La Flore à l'école. »

Fort de son succès auprès des élèves et des enseignants du Loiret, la Fédération des DDEN lance en 1974 le Concours à titre expérimental dans 10 départements, sous le haut patronage du ministère de l'Education Nationale. En 1975 la fédération lance le Concours sur le plan national, et en 1976, l'OCCE, Office Central de la Coopération à l'école, devient partenaire et co-organisateur du « Concours national des Ecoles Fleuries. »

En quoi consiste ce concours et quels sont ses objectifs pédagogiques ?

Les objectifs sont essentiellement éducatifs. Il s'agit d'une activité volontaire des maîtres et des enfants dans le cadre scolaire et pendant le temps scolaire. Le règlement stipule que le concours consiste en une décoration arbustive et florale, intérieure et extérieure des écoles, réalisée essentiellement par les enfants.

Le travail réalisé est un véritable travail d'équipe : « La réalisation du projet permet la mise en place d'un travail d'équipe et la formation d'un véritable esprit coopératif, c'est donc dans le cadre de la coopérative, chaque fois qu'elle existe, que les élèves prendront en charge cette activité dans un esprit d'éducation citoyenne. »

Il est transdisciplinaire : « en s'inscrivant à ce Concours, les enseignants pourront développer un projet avec leurs élèves, dont la dimension éducative, la démarche pédagogique et le caractère interdisciplinaire contribueront au mieux vivre et agir ensemble ; et en créant les conditions favorables aux apprentissages, il s'inscrit pleinement dans le projet d'école et d'établissement. »

Enfin, la dimension Développement durable est essentielle : « L'éveil au Développement Durable, le respect de la nature, la prise de conscience de mieux la préserver, la sensibilisation à la biodiversité, la gestion de l'eau, le tri-sélectif, l'utilisation du compost, l'alternative à l'utilisation de produits phytosanitaires guideront la démarche pédagogique. »

Pour le jury du concours, qu'est-ce qu'un bon dossier ?



Concours des écoles fleuries 2016-2017

C'est en premier lieu le travail des élèves dans la présentation du dossier : soin, esthétique, originalité, présence d'un CD, DVD, d'une clé USB. Le soin apporté à la présentation et à la rédaction des travaux écrits et numériques est également très important.

Sur le plan pédagogique nous sommes exigeants sur les objectifs et les compétences mis en oeuvre, ainsi que sur le lien avec les apprentissages interdisciplinaires : mathématiques, sciences, arts, langues.

Les techniques et outils de jardinage utilisés sont très importants, ainsi que le Développement durable, la gestion de l'eau, le compost, des actions en lien avec les animaux du jardin etc

Enfin, le rayonnement du projet dans la commune, les relations avec la mairie, les parents, les associations, voire la presse, jouent un rôle essentiel dans l'appréciation du dossier.

Aujourd'hui, quelle est la place de ce concours dans le monde éducatif ?

Depuis 1987, le concours fait l'objet d'une insertion dans le Bulletin Officiel par une note de service. Une cérémonie officielle de remise des prix est par ailleurs organisée à la Sorbonne, en présence des représentants du ministère de l'Education Nationale.

Des rencontres régulières avec la DGESCO sont organisées pour en faire le bilan et préparer l'année suivante, la publication au B.O.

De nos jours, ce concours bien établi dans les écoles primaires, s'est élargi aux collèges, aux classes de SEGPA et dans les Instituts Médicaux Educatifs (IME).

Entre 60 000 et 70 000 élèves participent chaque année. Une participation en hausse : plus de 70 000 élèves ont participé au concours cette année, ce qui représente plus de 3000 classes...

En conclusion, ce concours permet d'agir sur le cadre de vie et de l'améliorer, de partager, de respecter le travail de tous à travers un projet commun. Il représente un bel apprentissage à la citoyenneté.

Sandra Ktourza